

L'inauguration des travaux de la place de la Treille, de la toiture de la mairie et de son parking auront lieu le vendredi 13 juin à 10 h30.

La cérémonie débutera place de la Treille.



**INFORMATION IMPORTANTE** 

L'arrêté n° INTE2514336A du 19 mai 2025 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est paru au Journal Officiel du 24 mai 2025.

Notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des dommages causés par les inondations et coulées de boue survenues en

Nous vous rappelons que les sinistrés disposent d'un délai de 30 jours maximum après publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel pour faire les démarches auprès de leur compagnie d'assurance.



Les travaux d'élagage des lignes HTA (haute tension) se dérouleront dans la commune jusqu'au 31 Juillet 2025. Ils seront effectués par l'entreprise NAHJI.

### **ÉTAT CIVIL**

Nous présentons nos condoléances aux proches de

- Williams PAUCHET

Félicitations aux jeunes mariés :

- Laurent PAUVIÉ et Johanna FAURE
- Félicitation aux heureux parents de:
- Lylha AMOUGOU
- Layann CORBIN PENVEN

# L'ECHO DE **SAINT FRONT** JUIN 2025-N°59

## Changement de propriétaires

Depuis 6 ans, nous avions l'habitude de prendre notre café, notre apéro, notre bière, notre journal ou nos cigarettes au bar tabac de la Treille chez Cédric et Régine.

Le temps est venu, pour eux, de tourner la page de cette belle aventure et de remettre les clefs à Magalie et Cédric Biale. Un accueil et un service de qualité

étaient les marqueurs de ce bar

Le succès a été très rapidement au rendez-vous. Cédric et Régine ont organisé un apéritif dinatoire le mardi 27 mai pour remercier leur clientèle.



Nous adressons nos remerciements les plus vifs à toute cette équipe dynamique et assurons les nouveaux dirigeants de notre soutien et de nos vœux de pleine réussite.

Nous avons une pensée pour Céline et Marie qui nous ont toujours accueilli avec gentillesse et bonhomie.



#### <u>Ça s'est passé:</u> - LE 8 MAI

Notre village a célébré le 80ème anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945. Cette journée célèbre la fierté d'un peuple qui refusa de se laisser dicter son histoire, qui affirma sa volonté d'avoir droit à la paix et à la stabilité de l'avenir.



paix et à la stabilité de l'avenir. Quand, en ce jour-là, notre drapeau claque au vent et que retentissent notre Marseillaise et le chant des partisans interprétés par nos enfants, ce sont ces années terribles qui remontent, avec leur cortège de souffrance mais aussi la présence de ces héros qui ont tenu la France et porté ses valeurs humanistes de liberté, d'égalité et de fraternité.

#### - FRAISES EN FOLIE



Pour sa 6ème édition dans le parc derrière la Mairie « Fraises en folie » a connu un vif succès. Des fraises, des plantes, de l'artisanat et les produits du terroir furent très appréciés des promeneurs repartis pour certains les bras chargés.

Le soleil présent le matin et l'après-midi nous a fait faux bond à l'heure du dé-

jeuner, bousculé par une belle averse au moment du repas. La journée commence par le départ d'une marche et d'un circuit vélo réunissant les adeptes du sport. Une exposition photos est proposée toute la journée dans la salle F. Pralong. L'après-midi après avoir terminé la restauration, le groupe

« Las Bélutas dau Cantou » nous ont offert une belle animation musicale. Malgré le temps, les exposants étaient satisfaits de leur journée. Ils ont apprécié la convivialité des associations et la bonne organisation de cette manifestation printanière. Merci à tous pour cette belle jour-



#### - MOMENT MUSICAL



née!

Merci à Stéphane SÉCHER et à l'ensemble ARI-SAN pour ce magnifique concert donné dans la belle église de St Front.

Cette manifestation était organisée par le comité de jumelage. A la fois émouvant et gai, le spectacle a ravi le public. Bercé par la musique, il entonnait les célèbres chansons.

Ce fut un pur moment de bonheur en ce dimanche de la fête des mères.

Pour parfaire l'occasion, une rose était offerte à chaque maman.





Williams Pauchet, conseiller municipal nous a brutalement quitté à l'âge de 78 ans. Le souvenir d'un homme très compétent dans

le domaine des travaux du bâtiment restera gravé dans nos mémoires. Il savait partager ses connaissances au profit des besoins de la



commune : il était vice-président de la commission Travaux, membre de la commission d'appel d'offre, et membre de la commission urbanisme, environnement tourisme, de la commission.

Les ballades, qu'il faisait quotidiennement, lui permettaient de faire de belles rencontres le long du chemin.

Toute l'équipe municipale adresse ses plus profondes condoléances à sa famille.

